

PROJET TADEN

CONCEDANT



CONCESSIONNAIRE



ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE



ENTREPRENEUR PRINCIPAL



Permis de Construire

Projet d'évolution de l'UVE de Taden(22)

Lettres des propriétaires des terrains autorisant Dewen à déposer le permis de construire

Historique des Révisions

Révision	Date	Statut	Objet de la révision	Emis par	Vérfié par	Validé par
B	06/2024	PCO	Pour commentaire			
A	29/01/2024	PCO	Première diffusion	ARA		

Numérotation

N° Projet	Section	Emetteur	Discipline	Zone	Sous-zone	Type	N° Chrono	B	AT&E architectes
K6415TAD	ALL	ATE	AR	000	00	LTR	0503		

Sous-traitant :

Taden, le 19 janvier 2024

Réf : LS/LS/2024-008
Affaire suivie par : L. SOUHIL

DEWEN
Monsieur le Directeur
6 Les Landes-Basses
22100 Taden

Objet : *Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SMPRB à Taden*
Dépôts des dossiers d'autorisations administratives Parcelle 1033

Monsieur le Directeur,

Conformément à vos obligations au titre de la Concession de service public pour l'exploitation de l'UVE de Taden située 6 rue des Landes Basses à Taden, plusieurs dossiers règlementaires (Permis de Construire (PC), porter-à-connaissance, dossier de défrichement...) doivent être déposés au nom de DEWEN au cours de l'année 2024 dans le cadre de la reprise de l'exploitation de l'UVE par DEWEN. Ces dossiers doivent permettre d'engager l'instruction administrative concernant des modifications techniques pour l'exploitation courante et le renforcement de la sécurité de l'UVE (défense incendie).

Dans la mesure où les modifications en question seraient réalisées en grande partie sur un terrain dont le SMPRB est le propriétaire (Commune de Taden - Parcelle 1033 en section OC du lieu-dit les Landes-Basses), je vous donne mon accord pour que vous déposiez ces dossiers aux instances dédiées (Préfecture des Côtes-d'Armor, Mairie de Taden...).

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Arnaud LECUYER
Président du SMPRB



Dinan, le **17 JAN. 2024**

**Direction Pilotage
Administratif et Relations aux
Communes**

Suivi par : Delphine COTTEVERTE
Cheffe de service Affaires Juridiques et Assemblées
d.cotteverte@dinan-agglomeration.fr
02.96.87.77.95.

DEWEN
Monsieur le Directeur
6 Les Landes-Basses
22100 Taden

Objet : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SMPRB à Taden _Dépôts des dossiers d'autorisations administratives _ Parcelle 1032

Monsieur le Directeur,

Conformément à vos obligations au titre de la Concession de service public pour l'exploitation de l'UVE de Taden située 6 Les Landes Basses à Taden, plusieurs dossiers réglementaires (Demande d'Autorisation d'Exploiter (DAE), Permis de Construire (PC), porter-à-connaissance, dossier de défrichement...) doivent être déposés au nom de DEWEN au cours de l'année 2024. Ces dossiers doivent permettre d'engager l'instruction administrative du projet du SMPRB qui consiste à faire évoluer l'UVE par la modernisation du process et l'augmentation des capacités de traitement de 106 400 t/an à 150 000 t/an.

Dans la mesure où le projet en question serait réalisé en partie sur un terrain dont Dinan Agglomération est le propriétaire (Commune de Taden - Parcelle 1032 en section OC du lieu-dit les Landes-Basses), je vous donne mon accord pour que vous déposiez ces dossiers aux instances dédiées (Préfecture des Côtes-d'Armor, Mairie de Taden...) afin de répondre aux obligations légales visées à l'article R 181-13 3° du Code de l'Environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

Arnaud LECLUYER
Président de Dinan Agglomération



DINAN
AGGLOMÉRATION